

# Le CHU aménage un centre pour les victimes de violences sexuelles

## LIÈGE Il s'agit du troisième projet pilote de ce type en Belgique



- Le centre est ouvert en permanence.
- Tous les services médicaux et judiciaires y sont rassemblés.

Tout comme Bruxelles et Gand, Liège est la troisième ville de Belgique à faire l'objet d'un projet pilote concernant les centres de prise en charge des violences sexuelles (CPVS). Depuis le mois de novembre dernier, le centre hospitalier liégeois a aménagé un espace au sein des urgences de son site de Notre-Dame des Bruyères. Et quatre mois après son ouverture, l'heure est au bilan. « L'avantage du centre est qu'il est accessible 7jours/7, 24h/24 et que les locaux sont totalement sécurisés. Hormis les personnes qui sont autorisées à s'y rendre, personne d'autre n'y a accès. Cela permet de renforcer la sécurité et la confiance de la victime », explique Virginie Baÿ, l'infirmière cheffe de service du CHU de Liège. « Le gros avan-

tage de ce centre est qu'il est multidisciplinaire. Tout se fait au même endroit. Généralement, la victime se présente de manière spontanée dans le service et est directement prise en charge par un infirmier qui s'occupe de faire des prélèvements et de faire appel à d'autres experts médicaux. Si elle le souhaite, il peut également la mettre en contact avec des policiers qui s'occuperont donc de prendre en main le volet judiciaire. Le parquet peut également être averti et prendre le relais si la personne violente dé-cide de porter plainte. »

### Plus facile pour la victime

Un réel avantage pour la victime qui n'a donc plus besoin de se rendre à plusieurs endroits différents pour dénoncer les abus qu'elle a subis et pour pouvoir faire avancer les choses. Surtout quand on sait qu'à l'heure actuelle, il devient parfois compliqué d'être rapidement pris en charge. En effet, depuis la fin du mois d'août 2016 et suite à des problèmes financiers, l'institut médico-légal de Liège ne se dé-

place plus durant la nuit pour faire des prélèvements sur des victimes. Ce sont donc aux hôpitaux de gérer cet examen délicat. Toutefois, certains d'entre eux ne souhaitent pas le réaliser, faute de moyens ou de temps. « Maintenant, ils peuvent renvoyer les victimes vers le centre de prise en charge des violences sexuelles du CHU », poursuit Virginie Baÿ, qui souligne également que la prise en charge des patients se

poursuit même en dehors de l'hôpital. « Il y a un système de suivi qui est installé dans le protocole de l'étude. Les infirmiers s'occupent de prendre des rendez-vous chez des psychologues ou même des gynécologues pour les victimes. Ils reprennent ensuite contact avec elles, à la fois pour s'assurer qu'elles se rendent aux entrevues mais également pour s'assurer qu'elles vont mieux. » Après quatre mois de test, il se trouve que les retours des patients sont plus que positifs.

Résultat final de la démarche au mois de novembre prochain. ■

I.Za.

### 65 % DE VIOLS

#### Neuf personnes sur dix ne portent pas plainte

« Le plus gros chiffre noir concerne le phénomène de violences sexuelles. Neuf personnes sur dix décident de ne jamais dénoncer les faits dont elles ont été victimes. Les auteurs sont donc impunis, restent impunis mais peuvent surtout recommencer », indique Nathalie Vandeweerd, premier substitut du Procureur du Roi de Liège. « Je suis convaincue que cet outil précieux peut résorber ce chiffre noir tout en garantissant une bien meilleure sécurité publique. » Et depuis son ouverture en novembre dernier, le centre de prise en charge de violences sexuelles a

déjà pris en charge un nombre important de personnes sexuellement agressées. En l'espace de quatre mois, ce ne sont pas moins de quarante victimes qui se sont présentées au sein du CPVS. Parmi elles, 65 % ont décidé de porter plainte et 63 % ont bien voulu se soumettre à des prélèvements. A noter également que 85 % d'entre elles étaient des femmes. Le pourcentage restant concerne les hommes, les transgenres mais également les mineurs d'âge. « Parmi les personnes de moins de 18 ans, trois d'entre elles ont été victimes d'inceste », reprend Virginie Baÿ, l'infirmière-chef de service du CHU de Liège. « Et 65 % des cas qui ont été traités jusqu'ici étaient présents pour des viols. »

I.Za.